

# DÉLIBÉRATION N°2014-04-03

Extrait du registre des délibérations du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 avril 2014

Président : M. François de MAZIERES

#### Sont présents :

M. Claude JAMATI, Mme Stéphanie BANCAL, Mme Anne PELLETIER-LE BARBIER, M. Guy-Michel BEROCHE, M. Philippe BENASSAYA, Mme Agnès BENELLI-SOARES. M. Claude VUILLIET, M. Luc WATTELLE, Mme Nathalie JAQUEMET, M. Jean-Marc LE RUDULIER, Mme Juliette ESPINOS, M. Patrice PANNETIER, Mme Patricia GISLE, M. Richard RIVAUD, Mme Pascale RENAUD, Mme Pascale CHARTON, M. Jacques BELLIER, Mme Frédérique KIBLER, M. Olivier DELAPORTE, Mme Sylvie D'ESTEVE, M. Pierre SOUDRY, Mme Florence NAPOLY, M. Philippe BRILLAULT, Mme Coralie BELMER, M. Richard DELEPIERRE, Mme Karin LE MENE, M. Michel CROUZAT, Mme Laurence de PINS, Mme Caroline DOUCERAIN, M. Jean-Loup ROTTEMBOURG, M. Marc TOURELLE, Mme Géraldine LARDENNOIS, M. Arnaud HOURDIN, M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, Mme Sonia BRAU, M. Frédéric BUONO-BLONDEL (sauf délibération n°2014-04-01 - pouvoir à Mme BRAU), M. Daniel GUERSON, M. Patrick CHARLES, Mme Bénédicte AGOPIAN, Mme Marie BOËLLE, M. Alain NOURISSIER, Mme Emmanuelle de CREPY, M. Thierry VOITELLIER, Mme Corinne BEBIN, M. Michel BANCAL, Mme Magali ORDAS, M. François-Xavier BELLAMY (sauf délibérations n°2014-04-03 à partir du 3ème vice-président à 2014-04-24 - pouvoir à Mme Florence MELLOR), Mme Florence MELLOR, M. François LAMBERT, Mme Martine SCHMIT, M. Laurent DELAPORTE, Mme Béatrice RIGAUD-JURE, M. François SIMEONI, Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN, M. Benoît de SAINT SERNIN, M. Olivier LEBRUN, Mme Jane-Marie HERMANN, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, Mme Marie DENAISON.

#### Absents excusés :

Mme Francine BOBET a donné pouvoir à M. Jean-François PEUMERY M. Erik LINQUIER a donné pouvoir à M. Alain NOURISSIER Mme Annick PERILLON a donné pouvoir à Mme Magali ORDAS

Secrétaire de séance : François-Xavier BELLAMY

Date de convocation : 4 avril 2014

Date d'affichage de la convocation : 4 avril 2014

Nombre de conseillers en exercice : 64

#### N° de l'ordre du jour :

2014.04.03 : Election des vice-présidents de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

M. le Président, rapporteur, donne lecture de la délibération.

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu l'article 23 de la loi n°2013-403 du 17 mai 2013, dite loi « Valls », relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral ;

Vu les articles L.231 et L.237-1 du Code électoral modifiés par la loi n°2013-403 du 17 mai 2013, articles 22 et 23 ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-1 et L.5211-2 ainsi que ses articles L.2122-4 à L.2122-8 ;

Vu la précédente délibération n°2010-01-03 du Conseil communautaire du 28 janvier 2010 relative à l'élection des vice-présidents ;

Vu la délibération n°2014-04-02 du Conseil communautaire du 10 avril 2014 déterminant le nombre de vice-présidents de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

Après avoir déterminé le nombre de vice-présidents, il convient de procéder à l'élection des 14 vice-présidents du Conseil communautaire de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

• L'élection se fait au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, selon les mêmes conditions de quorum que celle du président. Les vice-présidents sont élus successivement, vice-président par vice-président, au bulletin uninominal.

Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'obtient la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité, le plus âgé est déclaré élu.

Le rang des vice-présidents dépend de l'ordre de leur élection.

• Nul ne peut être conseiller communautaire s'il n'est conseiller municipal.

Les articles 22 et 23 de la loi n°2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires ont étendu les cas d'inéligibilité et d'incompatibilité aux EPCI (L.231 8° et L.237 du code électoral).

Le ressortissant de l'Union européenne, s'il peut être candidat au mandat de conseiller communautaire ne peut cependant pas être élu à un poste de président ou de vice-président d'un établissement public de coopération intercommunale.

#### 1- Election du premier vice-président

Se porte candidat : M. Jean-François PEUMERY

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Abstentions: 1

Votants (incluant les pouvoirs): 64

Blancs ou nuls : 6

Suffrages exprimés : 57Majorité absolue : 29

M. Jean-François PEUMERY a obtenu: 57 voix

En conséquence,

## APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ, DÉCIDE,

- 1) que M. Jean-François PEUMERY ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, il est élu premier vice-président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;
- 2) que M. Jean-François PEUMERY est immédiatement installé dans sa fonction de premier vice-président.

### 2- Election du deuxième vice-président

Se porte candidat : M. Philippe BRILLAULT

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Abstentions: 0

Votants (incluant les pouvoirs) : 64

Blancs ou nuls : 10

Suffrages exprimés : 54

Majorité absolue : 27

M. Philippe BRILLAULT a obtenu: 53 voix

M. Olivier LEBRUN a obtenu: 1 voix

En conséquence,

#### APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ, DÉCIDE,

- 1) que M. Philippe BRILLAULT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, il est élu vice-président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;
- 2) que M. Philippe BRILLAULT est immédiatement installé dans sa fonction de vice-président.

## 3- Election du troisième vice-président

Se porte candidat : M. Olivier DELAPORTE

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Abstentions: 0

Votants (incluant les pouvoirs): 64

Blancs ou nuis : 5

Suffrages exprimés : 59

Majorité absolue : 30

M. Olivier DELAPORTE a obtenu: 59 voix

En conséquence,

# APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ, DÉCIDE,

- 1) que M. Olivier DELAPORTE ayant obtenu l'unanimité des suffrages exprimés, il est élu vice-président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;
- 2) que M. Olivier DELAPORTE est immédiatement installé dans sa fonction de vice-président.

# 4- Election du quatrième vice-président

Se porte candidat : M. Bernard DEBAIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Abstentions: 0

Votants (incluant les pouvoirs): 64

Blancs ou nuis : 9

Suffrages exprimés : 55Majorité absolue : 28

M. Bernard DEBAIN a obtenu: 55 voix

En conséquence,

## APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ, DÉCIDE,

- 1) que M. Bernard DEBAIN ayant obtenu l'unanimité des suffrages exprimés, il est élu vice-président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;
- 2) que M. Bernard DEBAIN est immédiatement installé dans sa fonction de vice-président.

# 5- Election du cinquième vice-président

Se portent candidats : M. Olivier LEBRUN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Votants (incluant les pouvoirs): 64
- Blancs ou nuls: 9
- Suffrages exprimés : 55
- Majorité absolue : 28

M. Olivier LEBRUN a obtenu : 54 voix

M. Philippe BRILLAULT a obtenu: 1 voix

En conséquence,

- 1) que M.\(\) Olivier LEBRUN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, il est élu vice-président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc;
- 2) que M. Olivier LEBRUN est immédiatement installé dans sa fonction de vice-président.

----

#### 6- Election du sixième vice-président

Se porte candidat : M. Philippe BENASSAYA

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Abstentions: 64

Votants (incluant les pouvoirs): 64

Blancs ou nuls: 9

Suffrages exprimés : 55

Majorité absolue : 28

M. Philippe BENASSAYA a obtenu: 55 voix

En conséquence,

## APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ, DÉCIDE,

- 1) que M. Philippe BENASSAYA ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, il est élu vice-président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;
- 2) que M. Philippe BENASSAYA est immédiatement installé dans sa fonction de vice-président.

#### 7- Election du septième vice-président

Se porte candidat : M. Richard RIVAUD

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Abstentions: 0

Votants (incluant les pouvoirs): 64

Blancs ou nuls: 17

Suffrages exprimés : 47

Majorité absolue : 24

M. Richard RIVAUD a obtenu: 47 voix

En conséquence,



- 1) que M. Richard RIVAUD ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, il est élu vice-président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc;
- 2) que M. Richard RIVAUD est immédiatement installé dans sa fonction de vice-président.

## 8- Election du huitième vice-président

Se porte candidat : M. Luc WATTELLE

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Abstentions: 0

Votants (incluant les pouvoirs): 64

Blancs ou nuls : 7

Suffrages exprimés : 57

Majorité absolue : 29

M. Luc WATTELLE a obtenu: 57 voix

En conséquence,

## APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ, DÉCIDE,

- 1) que M. Luc WATTELLE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, il est élu vice-président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;
- 2) que M. Luc WATTELLE est immédiatement installé dans sa fonction de vice-président.

#### 9- Election du neuvième vice-président

Se porte candidat : M. Jacques BELLIER

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Abstentions: 0

Votants (incluant les pouvoirs) : 64

Blancs ou nuls : 9

 Suffrages exprimés : 55 Majorité absolue : 28

M. Jacques BELLIER a obtenu: 55 voix

En conséquence,

- 1) que M. Jacques BELLIER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, il est élu vice-président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;
- 2) que M. Jacques BELLIER est immédiatement installé dans sa fonction de vice-président.

## 10- Election du dixième vice-président

Se porte candidat : M. Marc TOURELLE

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Abstentions: 0

Votants (incluant les pouvoirs) : 64

Blancs ou nuls: 7

Suffrages exprimés : 57
Majorité absolue : 29

<del>-</del>

M. Marc TOURELLE a obtenu: 57 voix

En conséquence,

## APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ, DÉCIDE,

- 1) que M. Marc TOURELLE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, il est élu vice-président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;
- 2) que M. Marc TOURELLE est immédiatement installé dans sa fonction de vice-président.

#### 11- Election du onzième vice-président

Se porte candidat: M. Jean-Marc LE RUDULIER

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Abstentions: 0

Votants (incluant les pouvoirs): 64

Blancs ou nuls: 13

Suffrages exprimés : 51

Majorité absolue : 26

M. Jean-Marc LE RUDULIER a obtenu: 51 voix

En conséquence,

- 1) que M. Jean-Marc LE RUDULIER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, il est élu vice-président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;
- 2) que M. Jean-Marc LE RUDULIER est immédiatement installé dans sa fonction de vice-président.

### 12- Election de la douzième vice-présidente

Se porte candidate : Mme Anne PELLETIER-LE BARBIER

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Abstentions: 0

Votants (incluant les pouvoirs) : 64

Blancs ou nuis : 7

Suffrages exprimés : 57Majorité absolue : 29

Mme Anne PELLETIER-LE BARBIER a obtenu : 57 voix

En conséquence,

## APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ, DÉCIDE,

- 1) que Mme Anne PELLETIER-LE BARBIER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, elle est élue vice-présidente de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;
- 2) que Mme Anne PELLETIER-LE BARBIER est immédiatement installée dans sa fonction de vice-présidente.

#### 13- Election du treizième vice-président

Se porte candidat : M. Claude JAMATI

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Abstentions: 0

Votants (incluant les pouvoirs): 64

■ Blancs ou nuls: 7

Suffrages exprimés : 57

Majorité absolue : 29

M. Claude JAMATI a obtenu : 57 voix

En conséquence,

- 1) que M. Claude JAMATI ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, il est élu vice-président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;
- 2) que M. Claude JAMATI est immédiatement installé dans sa fonction de vice-président.

~~~~~~~~~~~~

#### 14- Election de la quatorzième vice-présidente

Se porte candidate : Mme Caroline DOUCERAIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Abstentions: 0

Votants (incluant les pouvoirs) : 64

Blancs ou nuls: 6

Suffrages exprimés : 58Majorité absolue : 29

Mme Caroline DOUCERAIN a obtenu: 58 voix

En conséquence,

## APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ, DÉCIDE,

- 1) que Mme Caroline DOUCERAIN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, elle est élue vice-présidente de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;
- 2) que Mme Caroline DOUCERAIN est immédiatement installée dans sa fonction de vice-présidente.

-----

Par délégation,

Pour le Président,

Olivier BERTHELOT Directeur Général des Services



2014\_04\_03

N° de l'acte : Date de décision : 2014\_04\_03 10/04/2014 Nature de l'acte : Délibérations

Election des vice, présidents de la communauté

Objet:
d'agglomération de Versailles Grand Parc.
Classification:
1.1. Marchés publics
Bénédicte Artuphel

22/04/2014

AR reçu le : N° AR : 078-247800584-20140410-2014\_04\_03-DE

Pièces jointes 2014 04 03 AG - Election des vice presidents.pdf

Bénédicte Artuphel Bénédicte Artuphel

Historique 22/04/14 16:46 22/04/14 17:30 Reçu 22/04/14 17:30 Reçu 22/04/14 17:36 En cours de transmission 22/04/14 17:38 Transmis en Préfecture 22/04/14 17:59 Accusé de réception reçu

